

JOURNÉE PARENTALITÉ DU 4 NOVEMBRE 2014

Trame d'intervention pour les actions « parentalité »

(durée totale de l'intervention 15mn maximum)

Présentation rapide de la structure	VILLE DE SENS – Espace Chaillots – Centre social municipal – 7 personnes Finalité 2014/2017 : Contribuer au mieux vivre ensemble sur le quartier
Intitulé de l'action	« Départ en vacances »
Contexte de mise en place de l'action (Origine : diagnostic, expression des parents, partenariat...) et objectifs visés	Depuis 2001, le centre social accompagne les projets de vacances. 43 % de la population n'est pas partie en vacances en 2013 selon les données du Crédoc. Pour les revenus inférieurs à 1200 €/mois, ce taux passe à 65%. Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none"> - exploiter et transposer les compétences et savoirs acquis au centre social dans la vie quotidienne effets attendus : <ul style="list-style-type: none"> - début d'autonomie, prise de confiance et estime de soi ; prise de responsabilité - renforcements des liens familiaux
Bref descriptif de l'action dans son fonctionnement	Action partenariale (Conseil général, CAF, CCAS, APEIS, associations de quartier, centre social des Champs Plaisants) + l'Espace Chaillots est un membre du réseau national vacances familiales – combattre l'exclusion » piloté par ATD ¼ monde. SENSIBILISATION : Diffusion de l'accompagnement aux projets vacances en direction des usagers de chaque structure. Tous les membres de l'équipe du centre social sollicitent des personnes parties l'année N-1 pour échanger avec les personnes hésitantes. ACCOMPAGNEMENT : diverses propositions de séjours vacances sont élaborées avec le futur vacancier, en tenant compte de son autonomie, ses finances, ses envies : 1) orientation vers séjour encadré par des professionnels, 2) week-end de sensibilisation 3) séjour à « la Bise » maison gérée par ATD ¼ Monde 4) départ autonome dans l'Yonne 5) départ autonome en France métropolitaine

	<p>METHODOLOGIE : Accueil par 2 personnes (la référente famille et une animatrice sociale) 1) détermination du budget de la famille 2) recherche active des lieux de séjour et des activités sur place 3) contact téléphonique et remplissage du dossier administratif. 4) suivi du dossier et de la famille 5) après le séjour, bilan collectif</p> <p>FINANCEMENT : épargne de la famille, aides de droit commun (aide aux départ de la CAF, ATL, aides du Conseil Général) + chèques vacances ANCV</p>
<p>Evaluation : résultats obtenus auprès des familles, effets de l'action, freins et perspectives</p>	<p><u>Effets de l'action</u> : Mobilisation des ressources internes pour avancer dans ses projets personnels Resserrement des liens familiaux, valorisation des parents, continuité dans la vie quotidienne</p> <p><u>Perspectives</u> : Se projeter à plus ou moins long terme et mettre en place une épargne</p> <p><u>Freins</u> : assurance sur plusieurs années, contexte actuel difficile, augmentation des prix des séjours, complexité d'utilisation des aides financières...</p>